

La cigale & la fourmi

Volume 10, numéro 2
Novembre 2009



Le bulletin d'information de votre régime supplémentaire de rentes

La lumière au bout du tunnel

Lorsqu'on est au centre de la tourmente, on croit que la descente sera sans fin. Surtout que nous avons été alimentés par toutes sortes de scénarios noirceur, genre stagflation à la « japonaise », où le cercle est tellement vicieux qu'on ne trouve plus la porte de sortie. Heureusement, ce que nous avons subi n'est qu'une bonne « crise économique », comme le temps nous en réservait forcément un jour donné. Rappelons que précédemment, depuis la création de notre caisse en janvier 1983, nous n'avions eu que trois années de rendement négatif dont le pire était autour de 2 %. Ceci met en lumière le caractère exceptionnel du rendement négatif de -14 % de 2008. Évidemment, ce fut un choc pour l'ensemble des caisses de retraite dont la médiane était pire que notre propre rendement et c'est sans compter la situation encore plus dramatique de la Caisse de dépôt et placement qui gère les actifs de la Régie des rentes du Québec.

En ce qui concerne notre Régime, pour nos cotisants actifs, notre message était de garder l'œil sur le rendement à long terme et de ne pas trop se laisser distraire par cet accident de parcours. Pour ceux qui espéraient prendre leur retraite bientôt, il en allait autrement. Nous suggérons alors, dans la mesure du possible, de laisser rebondir le marché d'abord afin de ne pas cristalliser des pertes uniquement sur papier et de retarder la sortie de fonds. Toutefois pour les personnes dont le capital était à l'abri (Fonds Refuge et Fonds Transition), soit qu'elles n'ont pas été affectées ou soit qu'elles

l'ont été beaucoup moins par cette débâcle et pouvaient garder ainsi plus facilement le cap sur leur projet de retraite.

Que faire maintenant... ?

Plusieurs préretraités se demandaient, à la réception de leur dernier relevé, s'ils devaient transférer leurs avoirs au Fonds Transition. Nous commençons alors à peine à retrouver le chemin du rendement positif. Rappelons qu'avec le changement effectué l'an dernier, ce transfert peut se faire au début de n'importe lequel des mois de l'année plutôt que seulement le 1^{er} janvier d'une année. Ce qui permet de choisir le « timing » approprié. Ainsi au moment d'écrire ces lignes, nous avons presque repris le terrain perdu en 2008. Pour qui veut sécuriser sa caisse, ce pourrait être le moment approprié. Toutefois, si l'horizon du préretraité est supérieur à 18-24 mois ou qu'il n'est pas trop angoissé par les variations des marchés, il reste probablement du potentiel haussier pour les prochains mois à venir.

Site Web

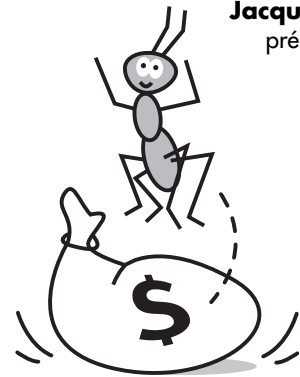
Le site Web du syndicat est en phase finale de développement et devrait faire l'objet d'une communication bientôt pour signaler sa mise en ligne. Il y aura une section *Régime supplémentaire des rentes* qui informera de façon générale. Mais en parallèle, un service complémentaire sera offert par l'administrateur du régime, la firme SAI, où chaque cotisant

pourra s'inscrire pour consulter son compte et bénéficier d'informations financières. Je vous invite à lire l'article de Louis Morissette pour plus de détails.

FRV collectif

Le comité comprend l'importance que vous accordez à ce projet et il demeure une priorité. Il a fait l'objet de rencontres avec les représentants de l'Employeur. Nous leur avons fait part de la plus-value d'un tel projet pour soutenir le personnel arrivant à la retraite sans coût supplémentaire pour l'entreprise. Nous sommes confiants que le dossier est bien compris. Une communication suivra la décision dès qu'elle nous parviendra. Entre-temps, je vous invite à sensibiliser le Président lors de sa tournée annuelle afin que l'appréciation de vos efforts prenne un sens concret et tangible.

Jacques Denommé
président du comité



FONDS GÉNÉRAL

Rendement brut du Fonds Général :

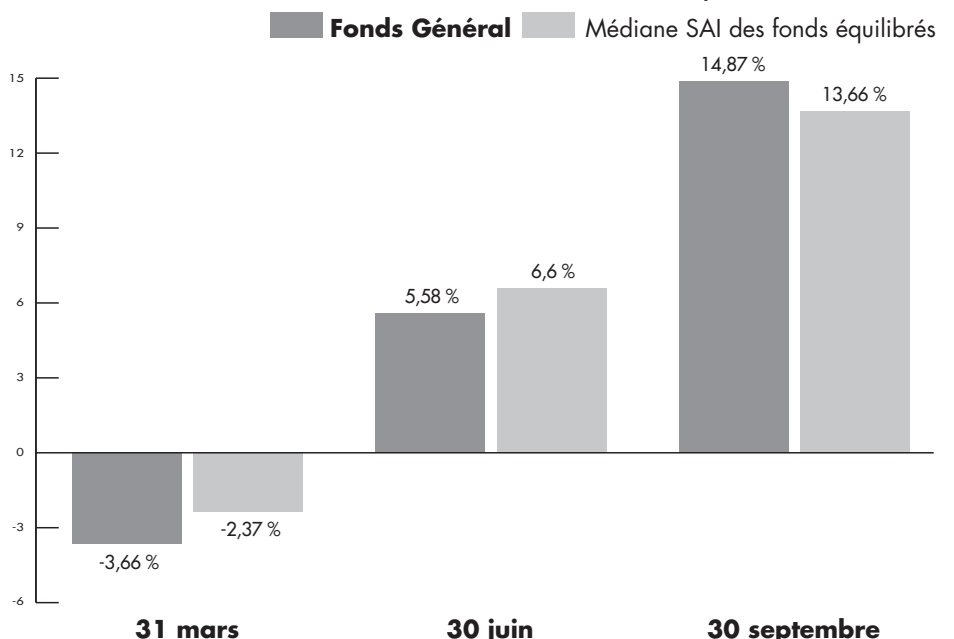
14,87 %

Médiane SAI :

13,66 %

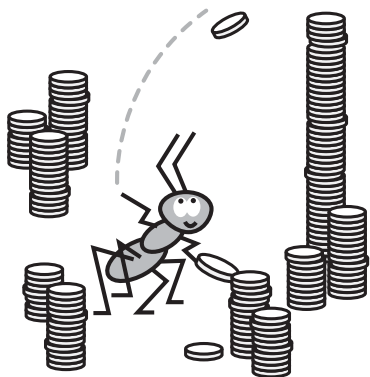


Rendements globaux bruts du Fonds Général au 30 septembre 2009



Répartition du Fonds

au 30 septembre 2009



Le tableau suivant présente les performances des différents gestionnaires de la Caisse de Vidéotron (Fonds Général).

Répartition %	Classe d'actifs	Rendements au 30 septembre ¹
34,5 %	Letko Brosseau - Obligations <i>Indice obligataire - DEX Universel</i>	5,93 % 5,58 %
24,6 %	Letko Brosseau - Actions canadiennes <i>Indice - S&P/TSX</i>	31,19 % 30,04 %
33,4 %	Letko Brosseau - Actions étrangères <i>Indice - MSCI Monde</i>	14,42 % 9,8 %
2,8 %	FGP Obligations <i>Indice obligataire - DEX Universel</i>	6,15 % 5,58 %
2,4 %	FGP - Actions canadiennes <i>Indice - S&P/TSX</i>	34,09 % 30,04 %
2,3 %	FGP - Actions étrangères <i>Indice - MSCI Monde</i>	15,86 % 9,8 %
100 %	Rendement global du Fonds Général <i>Médiane SAI</i>	14,87 % 13,66 %

¹ Tous les rendements sont bruts et en dollars canadiens.

Suivi des marchés au 30 septembre 2009

Obligations canadiennes (Indice obligataire universel DEX : 5,58 %)

- Les signes de reprise économique persistent.
- Les investisseurs sont moins réticents à prendre des risques favorisant ainsi les obligations corporatives.
- La Banque du Canada abaisse son taux directeur et annonce qu'elle le maintiendra à ce niveau jusqu'en 2010.
- Le marché du crédit commence à se rétablir et les liquidités redeviennent plus accessibles.

Actions canadiennes (Indice TSX actions canadiennes : 30,04 %)

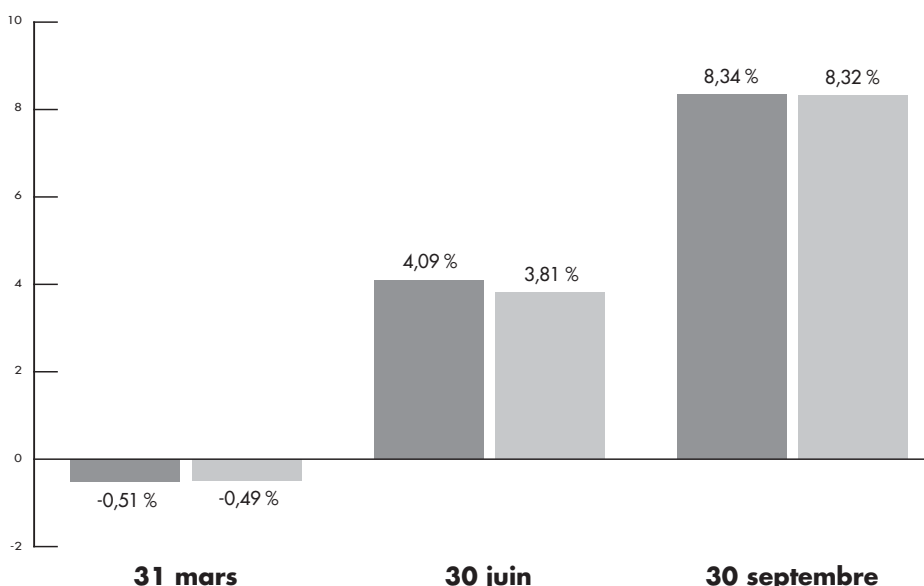
- L'indice boursier canadien est à nouveau surconcentré dans trois secteurs (énergie, matériaux, finances).
- Les prix du pétrole, des matières premières et des métaux de base sont de nouveau en hausse, propulsés par la demande de la Chine et des autres pays émergents.
- Les petites capitalisations surclassent les grandes. En effet, les indices de petites capitalisations se sont appréciés de plus de 50 % depuis le début de l'année.
- Les assureurs ont été durement éprouvés par la crise et doivent trouver de nouveaux moyens pour capitaliser leurs obligations.
- Le S&P/TSX connaît jusqu'à présent une des meilleures années de son histoire.

Actions étrangères (Indice MSCI Monde : 9,8 %)

- Les effets de devises viennent encore miner les rendements des placements canadiens à l'étranger qui ne comportent pas de couverture contre ce risque.
- Les signes de reprise économique semblent faire retrouver leur optimisme aux investisseurs.
- Les résultats des entreprises surprennent, mais la consommation demeure faible.
- La France et l'Allemagne sont officiellement sortis de la récession.

Rendements globaux bruts du Fonds Transition au 30 septembre 2009

■ Fonds Transition ■ Indice Transition



FONDS TRANSITION

Rendement brut du Fonds Transition :

8,34 %

Indice Transition :

8,32 %





Le mot de Letko Brosseau & Associés Inc.

Perspectives financières

Les marchés

La débandade des marchés du crédit l'an dernier et le repli économique qui a suivi ont entraîné la plus grave récession de l'économie mondiale de l'après-guerre. Or, il semble que les mesures extraordinaires adoptées par les banques centrales afin de fournir des liquidités, remettre en marche le système financier et restaurer la confiance en celui-ci aient été fructueuses. Les statistiques du troisième trimestre aux États-Unis et au Canada devraient en effet dévoiler de la croissance, après quatre trimestres de repli. Aux États-Unis, de nombreux indicateurs se sont stabilisés et sont devenus positifs dans les derniers mois, bien qu'ils demeurent bien en deçà des niveaux enregistrés l'an dernier. L'Europe, où des puissances économiques comme l'Allemagne et la France ont montré de modestes gains au deuxième trimestre, devrait également donner des signes de redressement.

La croissance dans les marchés émergents devrait se rétablir à des niveaux près des tendances normales. La Chine, pour sa part, a enregistré une croissance de 7,1 % du PIB réel au premier semestre de 2009, et sa production industrielle est demeurée vigoureuse malgré une baisse de plus de 20 % des exportations. Cette économie est en transition et elle comptera dorénavant davantage sur l'investissement et la consommation domestique pour soutenir une croissance réelle de l'ordre de 7 % à 8 %.

Évolution récente du portefeuille

Pendant la crise des marchés qu'a déclenchée la faillite de Lehman Brothers, la grande inquiétude était que les économies des États-Unis et de bien d'autres pays développés s'effondrent comme en 1930. Notre perception était que le degré de dislocation de l'économie correspondrait plutôt à celui d'une récession, et nous avons anticipé que, sur un horizon de 3 à 5 ans, il y aurait bon nombre d'occasions d'acheter des actions de sociétés de grande qualité à des prix intéressants.

Dans le secteur des produits de consommation de base, nous avons effectué des placements dans des entreprises comme Procter & Gamble, Nutreco, Kimberly-Clark, Johnson & Johnson et Carrefour. Une vaste diversification sur le plan géographique et par produits, ainsi qu'une position dominante dans leurs marchés respectifs, ont pour effet de réduire le profil de risque de ces entreprises.

Nous avons ajouté des positions dans les secteurs des services aux collectivités et des télécommunications qui offrent des rendements de dividende très compétitifs par rapport aux rendements des obligations. Nous avons effectué un nouvel investissement dans E.ON lorsque son action s'est offerte à un cours de 5,5 fois le bénéfice par action, agrémenté d'un dividende de 9 %. Nous avons également acquis des actions supplémentaires de la société TransAlta – du secteur de la production d'énergie électrique – dont le rendement courant est de plus de 6 %. Parmi les autres sociétés dans lesquelles nous avons investi et dont les titres offrent des rendements élevés, mentionnons Vodafone et France Telecom. Ces entreprises offrent des dividendes fiables de 6 % et 8 % respectivement.

Dans les pays développés, les dépenses en soins de santé ne cessent d'augmenter en raison du vieillissement de la population, tandis que dans les pays en développement, il y a toujours un grand besoin pour de meilleurs soins à combler. La société McKesson, un chef de file nord-américain de distribution de médicaments, occupe une place très prometteuse sur le marché et devrait tirer profit des efforts du gouvernement en vue d'améliorer la couverture d'assurance-maladie. Nous avons également acquis des titres de la société de services-conseils Accenture, un des trois plus importants concurrents mondiaux dans le marché des services en technologies de l'information. Une des grandes forces de cette société est sa rapidité à s'implanter dans des pays où les coûts sont moindres, comme l'Inde.

Extrait de : « Perspectives sur la conjoncture économique et les marchés financiers » www.lba.ca



NOUVELLES ADMINISTRATIVES

Les nouvelles règles de transfert entre fonds

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le participant ou la participante voulant transférer son compte d'un Fonds à l'autre (Général ou Transition), n'a plus à inscrire sa volonté pour le premier jour de l'année qui suit. En effet, il est maintenant possible d'effectuer un tel transfert à n'importe quel mois de l'année en cours, mais à raison d'une seule fois par année civile.

Cette modification était souhaitée par plusieurs participants pour permettre une plus grande flexibilité en fonction de l'horizon personnalisé de retraite de chacun ou chacune. Il serait sage cependant de faire un choix correspondant à la nature et aux objectifs de chacun des Fonds et non pas pour tenter de déjouer les soubresauts du marché, car cet exercice s'avérerait essentiellement spéculatif.

Comme un transfert d'un Fonds à un autre comporte une période de délai administratif d'exécution, lorsque vous voulez transférer votre compte pour le premier jour d'un mois donné, assurez-vous de faire parvenir votre demande dans la première semaine du mois précédent. Un relevé vous sera par la suite adressé afin de confirmer le transfert, incluant les intérêts et les cotisations à l'ancien fonds jusqu'à la date du transfert.

Le relevé annuel de fin d'année sera celui du nouveau fonds, et inclura le montant de transfert ainsi que les cotisations au nouveau fonds et les intérêts à partir de la date de transfert.



MOT DE L'ADMINISTRATEUR

par Louis Morrisette

Le nouveau site Internet de SAI

La firme Les Services actuariels SAI inc. est mandatée par votre Comité de retraite pour administrer votre Régime de retraite. Les relevés annuels, les calculs de cessation et les transferts font partie des tâches confiées à SAI.

À compter du printemps 2010, SAI offrira à tous les participants au régime de retraite l'accès à un nouveau site Internet sécurisé qui vous permettra, à l'aide d'un mot de passe, de consulter vos renseignements personnels. Afin d'avoir accès à ce site, vous devez compléter et nous retourner le formulaire ci-joint afin que nous puissions vous contacter dès qu'il sera opérationnel. Le présent article décrit les différents modules de ce nouveau site.

1. Documents personnels

Vous pourrez consulter votre formulaire d'adhésion au régime, votre désignation de bénéficiaire et tous les relevés annuels produits à votre nom depuis le 31 décembre 2008.

2. Mise à jour financière

Un module vous permettra d'estimer la valeur de vos cotisations accumulées avec intérêts à n'importe quelle date de l'année courante. Le calcul sera basé sur le dernier relevé annuel, le rendement des placements réalisé depuis ce dernier relevé et une estimation des cotisations versées à votre compte depuis ce dernier relevé (la consolidation des cotisations n'étant effectuée qu'une fois par année).

3. Projection à la retraite

Le relevé annuel comporte déjà une estimation de votre revenu de retraite à différents âges de retraite. Sur le nouveau site, vous pourrez réaliser votre propre projection, en fonction d'une date de retraite précise et d'une estimation des cotisations additionnelles futures.

4. Placements de la caisse de retraite

Le journal *La cigale et la fourmi* vous présente déjà de l'information sur les placements effectués dans votre caisse de retraite. Le nouveau site divulguera de façon plus détaillée les balises de la politique de placement et les résultats obtenus et ce, pour le Fonds Général et le Fonds Transition. Cette information vous permettra de mieux évaluer la pertinence de transférer votre avoir du Fonds Général au Fonds Transition, une fois atteint l'âge de 50 ans.

La formation de préparation à la retraite

Le syndicat offre, en collaboration avec le service de formation du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), une formation préparatoire à la retraite. Cette formation d'une durée de trois jours (vendredi, samedi et dimanche) s'adresse aux participants de 50 ans et plus qui approchent de la retraite. Deux sessions sont offertes (printemps et automne) et les conjoints sont invités.

On peut s'y inscrire en complétant le formulaire disponible au bureau du syndicat.

Plus d'info au 514 527-4637.



COMITÉ DE RETRAITE

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉ(E)S

Jacques Dénomme, président
514 527-4637
jacques.denomme@sevl2815.com

Pierre Maltais, vice-président
514 526-9251 poste 3432
pierre.maltais@videotron.com

Guy Gagné
514 527-4637
guy.gagne@sevl2815.com

REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

Roxanne Doucet
514 380-6628
roxanne.doucet@videotron.com

Jacinthe Buteau
514 380-7650
jacinthe.buteau@videotron.com

MEMBRE INDÉPENDANT

Bruno Tremblay
514 527-4637

Vous pouvez obtenir de l'information sur votre régime supplémentaire de rentes ou vous procurer les formulaires relatifs au Service de la rémunération et des avantages sociaux, situé au 612, rue St-Jacques, bureau 700.



LA CIGALE ET LA FOURMI

Une production de VOX

Chargé de projet
Pierre Maltais



Graphisme
Julie Pelchat

Révision
Johanne Hodge
Richard Lévesque